



FICHE MÉMO MUTATIONS

— SAISON 2026-2027 —

1 LES PÉRIODES DE MUTATION

PÉRIODE	DATES	TYPE DE LICENCE	JUSTIFICATIF
PÉRIODE NORMALE	1er juin → 30 juin 2026 (23h59)	1C	AUCUN
PÉRIODE EXCEPTIONNELLE	1er juillet → 30 novembre 2026	1C ou 2C selon le cas	PEUT ÊTRE EXIGÉ Les justificatifs servent à obtenir ÉVENTUELLEMENT une licence 1C. Sans justificatif accepté : licence 2C.
PÉRIODE COMPLÉMENTAIRE	1er décembre 2026 → 28 février 2027	Cas limités prévus par les règlements	OUI

MUTATION EN PÉRIODE NORMALE

- Aucun justificatif à fournir.
- Le club quitte n'a pas à autoriser la mutation.
- La licence délivrée est une licence 1C.

ATTENTION

La date retenue est celle de l'enregistrement de la **DÉMISSION** sur e-Licence / FBI, et non celle de la validation complète de la licence.

La licence doit être démissionnée **avant le 30 juin 2026 à 23h59** pour bénéficier de la période normale.

MUTATION EN PÉRIODE EXCEPTIONNELLE

Une mutation reste possible mais peut nécessiter un justificatif.

Les justificatifs servent à obtenir ÉVENTUELLEMENT une licence 1C.

Sans justificatif accepté : licence 2C.

L'autorité compétente apprécie le caractère exceptionnel de la demande.

EXEMPLES DE MOTIFS RECONNUS



LES DIFFÉRENTS TYPES DE LICENCE

1C

MUTATION NORMALE OU EXCEPTIONNELLE AVEC MOTIF RECONNU.

Le licencié peut participer immédiatement aux compétitions après qualification de sa licence.

2C

MUTATION EXCEPTIONNELLE SANS MOTIF RECONNU

ou dans les cas prévus par les règlements. Le licencié peut participer aux compétitions selon les dispositions sportives en vigueur.

LES POINTS DE VIGILANCE



La démission doit être enregistrée avant le **30 juin 2026 à 23h59** pour bénéficier de la période normale.



Le certificat médical, le surclassement ou les autres pièces peuvent être ajoutés ultérieurement.



La participation aux compétitions est possible uniquement après qualification de la licence.

CALENDRIER SIMPLIFIÉ

